

18 ème ENTENTE CORDIALE

Du 25 au 27 septembre 2026

Le MG CLUB DE France a le plaisir de vous convier à une balade dans le Cantal

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre le jeudi 24 septembre 2026, nous serons heureux de vous accueillir à l'hôtel Le Rocher du Cerf au LIORAN à partir de 14 heures.

Le Vendredi 25

Départ à 9 heures de l'hôtel pour une visite de la cave coopérative de Saint Bonnet de Salers, puis déjeuner au restaurant Les Templiers à Salers.

A 14 h visite de Salers avec un guide.

Salers, c'est ce petit bijou perché à 900 m d'altitude, au cœur du Cantal.

Imagine un village médiéval aux ruelles pavées, bordées de maisons en pierre volcanique où le temps semble s'être arrêté. Le panorama : des vallées verdoyantes, des pâturages à perte de vue et, quand le ciel se dégage, le majestueux Plomb du Cantal qui domine le tout.

Côté saveurs, c'est le royaume du fromage : le Salers, bien sûr, un fromage à pâte pressée cuite, affiné dans les caves fraîches du village. Et si tu as le palais curieux, goûte le chabichou ou le cantal, le tout arrosé d'un bon vin du pays d'Auvergne.

Le village vit au rythme des fêtes traditionnelles, des marchés où les producteurs locaux exposent leurs trésors. Les sentiers de randonnée invitent à explorer les volcans d'Auvergne. En bref, Salers, c'est l'authenticité montagnarde dans toute sa splendeur, où chaque coin de rue raconte une histoire.

Retour à l'hôtel Le Rocher du Cerf en fin d'après-midi.



Samedi 26

Départ à 9 heures de l'hôtel en direction de Riom es Montagnes pour la visite de l'espace Avèze à 10h30.

L'espace Avèze, installé au cœur de Riom es Montagnes, est un petit musée-boutique dédié à la fameuse liqueur de gentiane. On y découvre, à travers une courte vidéo et des panneaux explicatifs, comment les racines de gentiane sont récoltées, transformées et mises en bouteille sur place, suivant un savoir faire artisanal réservé depuis des générations.

La visite se conclut toujours par une dégustation offerte, où vous pourrez goûter les différentes variantes d'Avèze, (nature, simple ou en cocktail) et même repartir avec quelques bouteilles ou des produits du terroir.

En bref, c'est une halte idéale pour les curieux du patrimoine auvergnat, les amateurs de boissons typiques et les familles qui veulent découvrir un bout d'histoire locale autour d'un verre.

Déjeuner au restaurant La Ferme Auberge..

A 14 heures départ de la gare de Riom es Montagnes pour prendre le train gentiane express pour une durée de visite de 2h40.

Retour à l'hôtel le Rocher du Cerf pour notre dîner de gala .

Dimanche matin 27

Départ de l'hôtel pour la visite de Murat.

A 12 heures rendez vous au restaurant le Jarrouset à Murat.

Le moment sera venu de nous séparer.

BULLETIN D'ENGAGEMENT A UNE MANIFESTATION ORGANISEE PAR LE MGCF

Manifestation : ENTENTE CORDIALE 2026

Date : 25 AU 27 09 2026

Organisateur : GILLES DUMAZET /ALAIN ARNAUD

Téléphone : 06 80 00 48 91 /06 01 71 17 52

Point accueil des participants : HOTEL LE ROCHER DU CERF 4 RTE DU ROCHER DU CERF. STATION DU LIORAN 15300 LAVEISSIERE 04 70 49 50 14 HEURE : 9 HEURES

	Pilote	Copilote	Marque du Véhicule :	
Nom			Type	
Prénom			Cylindrée	
Adresse			Année de mise en circulation	
Ville			Couleur	
Code postal			Cie d'assurance	
Téléphone portable			N° police assurance	
Adresse @ courriel			<i>Club et N° adhérent</i>	

Engagement membre : équipage de 2 personnes chambre double : **560.00€** 1 personne single : **370.00€**

Merci de préciser (selon disponibilité) : lit double ou lits jumeaux

Signaler à l'organisateur les éventuelles allergies ou intolérances

Paiement par chèque **libellé au nom du MGCF** ou par virement bancaire à la Société Générale 03800 GANNAT- IBAN : FR76 3000 3038 4500 0372 7125 758 - BIC

Adresse SWIFT : SOGEFRPP

Le bulletin d'engagement, le paiement ([pour un virement joindre une copie de l'ordre du virement bancaire signé et émis pour le montant total](#)), sont à adresser à :

GILLES DUMAZET 36 RTE DE BOURZAT 03260 ST GERMAIN DES FOSSES

☐ *Je m'engage à respecter les termes de la Convention de Sortie, accessible à partir du calendrier des activités sur la ligne de présentation de la sortie.*

Modalités d'annulation et de remboursement

***30 jours avant le départ 80% de remboursement

***15 jours avant le départ 50% de remboursement

***1 jour avant la date aucun remboursement ne sera effectué

***Un départ pendant la manifestation, ne peut droit à aucun remboursement partiel

*** Les remboursements seront effectués exclusivement par virement bancaire. (RIB à fournir dans ce cas)

**A la date de la participation, je précise que je possède un permis de conduire valide,
une attestation d'assurance à jour de règlement et un contrôle technique valable**

Signature et mention manuscrite « lu et approuvé » obligatoire